

Compte-rendu du conseil d'école du 18 octobre 2022

Présents :

Les enseignants : Mr Govart

La municipalité : Mme Occelli

Les parents d'élèves : Mme Vasselle ; Mme Farigoul ; Mme Marion

Excusés :

Mme Cubat Dit Cros et M. Morel.

1)

Organisation de la rentrée 2022/2023

Début d'année scolaire à 2 classes.

L'école compte 47 élèves au total : 22 élèves dans la classe des primaires suivie par Mme Cubat-Dit-Cros et 25 élèves dans la classe des élémentaires, classe de Mr Govart.

Répartition :	PS : 7	MS : 4	GS : 5	CP : 6
	CE1 : 6	CE2 : 7	CM1 : 9	CM2 : 3

Mme Maisonneuve Gwenaëlle est l'ATSEM qui intervient cette année dans la classe de maternelle/CP.

2)

Résultats des élections des parents d'élèves

Une liste unique de parents non affiliés à 1 association a été présentée aux parents d'élèves.

66% de participation (contre 82% l'an dernier).

Résultats : 2 sièges titulaires (Mme Vasselle et Mme Farigoul) et 2 sièges suppléants (Mr Morel et Mme Marion).
Seuls les élus titulaires ont le pouvoir de vote.

Rôle et fonctionnement du conseil d'école :

Le conseil se réunit au moins 1 fois par trimestre. Il est présidé par le Directeur de l'école et se compose du personnel de l'école, des représentants des parents d'élèves et de membres de la municipalité.

Les différentes missions du conseil de classe consistent à :

- Voter le règlement intérieur de l'école,
- Etablir le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, donner son avis et ses suggestions sur le fonctionnement de l'école (action pédagogiques et éducatives pour atteindre les objectifs nationaux ; utilisation des moyens alloués à l'école ; condition d'intégration des enfants handicapés ; activités périscolaires ; restauration scolaire ; hygiène à l'école ; protection et sécurité des enfants ; application des valeurs de la République)
- Statuer sur la partie pédagogique du projet d'école,
- Adopter le projet d'école,

Après le conseil, le procès-verbal du conseil est affiché par le Directeur de l'école.

3) Lecture et vote du règlement intérieur de l'école

A chaque 1er conseil d'école de l'année scolaire, les membres doivent voter le nouveau règlement intérieur.

Une modification est apportée au Projet pHare : Lutter contre le harcèlement scolaire (Art.L.511-3-1 du code de l'éducation).

Résultat du vote : Validation à l'unanimité de ce nouveau projet (4 votes sur 4)

4) Charte de l'utilisation des outils de l'informatique et la charte de la laïcité

Au sein de l'école, nous avons à disposition un équipement informatique de 6 ordinateurs, d'un TNI (tableau blanc interactif) dans la classe de l'élémentaire et d'une tablette « géante » pour la classe Maternelle/CP, 2 ordinateurs portables au sein des classes et de 15 tablettes.

Une **charte de l'outil informatique** sera transmise à tous les élèves pour signature.

L'objectif de ces outils est de définir les modalités et conditions générales d'utilisation des systèmes d'information dans les écoles.

La charte de la laïcité permet de rappeler le principe de liberté, de liberté de croire ou de ne pas croire. « Elle est au fondement de notre société et de notre école qui doit préserver les élèves de tout prosélytisme idéologique, économique et religieux. »

5) Sécurité PPMS / Incendie

Les mesures de sécurité au sein de l'école :

- Entrée de l'école toujours assurée par un adulte,
- L'identité des personnes étrangères à l'école avant d'y entrer est vérifiée,
- Les attroupements aux abords de l'école sont interdits,
- Nous demandons à tous les adultes de signaler tous comportements suspects,
- Plusieurs exercices de sécurité sont organisés au sein des établissements scolaires.

Cette année, auront lieu 3 exercices d'évacuation en cas d'incendie à raison d'un par trimestre.

Le premier a eu lieu le 20 septembre. Il a fallu 53 secondes à tous les enfants et adultes pour évacuer l'école.

Seront réalisés également 3 exercices **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : C'est un plan de sécurité face aux risques majeurs et aux alertes attentat. On apprend à nos enfants les bons gestes et les bonnes attitudes à avoir en cas de risques majeurs et/ou d'alertes attentat.

6) Les évaluations CP, CE1 et CE2

Evaluations faites tout au long du mois de septembre en math et français pour les CP et CE1.

Evaluations CE2 en cours de réalisation.

Résultats remis actuellement aux familles avec un RDV sur l'école.

D'autres évaluations sont prévues en janvier pour les CP.

7)

La vie de l'école

Budget de l'école :

- Matériel : 573,67€ + 436,09€ + 138,60€ de matériel majuscule
- Livre manuel : 600€ environ
- Budget coopérative au 5 octobre 2022 : 3794,69 € + Budget reçu par les familles : 770€ soit **4564,09€**

Les projets pédagogiques :

Projet « La préservation de notre environnement »

Nous sommes labélisés académie Versailles niveau 2

Label Eco école : médaille de bronze.

Nous poursuivons cette année notre projet lié au développement durable. La thématique retenue est **l'eau**.

Mise en place d'un comité de Pilotage pour poursuivre la démarche engagée. En effet, celui-ci est attendu suite à l'obtention des labels « E3D académie de Versailles » et « Eco-Ecole ».

La première réunion a eu lieu en septembre.

Cours d'anglais :

Tous les jeudis matin : Mme Lescouet intervient pour des cours d'anglais (intégralement financés par la commune) : 3 groupes (30min pour les GS/CP ; 45 min pour les CE1/CE2 ; 45min pour les CM1/CM2).

Le photographe :

Il sera présent le vendredi 18 novembre matin.

Commémoration du 11 novembre :

Le 11 novembre, participation des élève CP élémentaire à la commémoration du 11 novembre. Celle-ci sera suivie d'une représentation des élèves à la salle des fêtes. Les CM2 feront l'appel aux morts au monument aux morts.

Interventions de Mme Bréhier pour l'apprentissage de la marseillaise (financées par la commune).

Piscine :

Dès le mardi 6 décembre en après-midi jusqu'au 14 mars inclus : Pour les élèves de CP au CM2.

Les séances se dérouleront à la piscine de Beaumont-sur-Oise. Seront sollicités au moins 2 parents pour l'accompagnement. Le déplacement se fera en car et le retour est prévu pour 15h à l'école.

Projet classe d'eau :

Projet en cours de réflexion. Journées consacrées à la thématique de l'eau. Cela pourrait amener une subvention de 700€ si nous respectons les contraintes imposées.

Visite déchèterie tri or :

Prévue pour la classe élémentaire en décembre.

Atelier papier recyclé :

Atelier prévu le 20 janvier pour les maternelles.

Pour les élémentaires, une intervention sur les gestes eco-citoyen est prévue le 20 janvier

Projet Santé :

Partenariat avec l'IFSI de Beaumont sur Oise

Thème retenu : l'activité physique.

8)

Travaux de l'école

Réparations quotidiennes.

Rien de prévu pour le moment.

9)

Les questions des parents :

COTE ECOLE

Q : Mon enfant me fait part régulièrement d'un élève qui perturbe la classe. Il est notamment gêné par les cris et s'étonne de le voir taper les adultes et les copains. Le climat de la classe n'en est-il pas trop affecté ?

R : C'est une rentrée avec un effectif important en petite section et de ce fait nécessite du temps pour apprendre à vivre ensemble. La situation a été constatée par la hiérarchie qui donne pleine confiance à Mme Cubat Dit Cros.

Q : N'y a-t-il pas trop de devoirs ?

R : Les devoirs donnés sont très routiniers et répétitifs. Une classe à quadruple niveau nécessite un accompagnement de la famille en dehors du temps scolaire.

Q : Va-t-il y avoir des sorties culturelles ?

R : Des réflexions sont en cours pour la seconde période.

COTE MAIRIE

Q : Est-il possible d'envisager le goûter de la garderie avec des fruits ?

R : Le goûter de la garderie se fait déjà avec des fruits provenant des repas du jour qui n'ont pas été consommés.

Dès la rentrée prochaine, nous allons commander les pommes auprès de Mme Garstka (productrice de pommes sur Noisy-sur-Oise) afin d'avoir un cageot à disposition.

De plus, tous les mardis (du lundi et du mardi) et vendredis (du jeudi et du vendredi) soir il y aura le restant de fromage, compotes, fruits etc.

Ainsi, nous limitons au maximum les gâteaux.

Q : Est-il possible d'améliorer les repas aux goûts des enfants et à équilibrer ?

R : Afin de satisfaire un plus grand nombre d'enfants et de parents, les menus sont établis de la sorte : 1 jour des féculents puis 1 jour des légumes.

Q : La garderie a trouvé avec Mélanie un nouveau souffle : joie de vivre, ordre, harmonie, et devoirs faits ou commencés sont un plus.

R : L'aide aux devoirs se fait si l'enfant est d'accord.

Q : Pourquoi la porte de la garderie est fermée à clés ? Que faire en cas d'incendie ?

R : Une sonnette a été mise en place et la porte est fermée à clé afin que personne ne puisse rentrer dans l'enceinte de la classe et éviter la sortie des élèves. La clé reste sur la porte.

Q : Qu'en est-il de l'accord Noisy/Beaumont au sujet du périscolaire des mercredis et vacances

R : Toujours la même réponse, il n'y a malheureusement pas d'avancées à ce sujet car nous attendons des retours.

Demande particulière de la part de la mairie :

Nous demandons à tous les parents qui attendent devant l'école et sur le parvis de la mairie, de ne pas fumer. Merci d'avance pour votre compréhension.